



PROGRAMME

**POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS !**

**MOBILISONS-NOUS
CONTRE L'ILLETTRISME**



les **6 & 7**
SEPT. 2016

LYON
Université Lyon 3
Jean Moulin
Site de la Manufacture
des tabacs - Auditorium Malraux

WWW.ANLCI.GOUV.FR



Ce projet est cofinancé par
le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national
« Emploi et Inclusion »
2014-2020

UNION EUROPEENNE



les 6 & 7 SEPT. 2016 à Lyon

ÉDITO

Le numérique s'impose progressivement dans les environnements personnels et professionnels de tout individu, quel que soit son âge, au point que l'accès aux supports numériques et à leurs usages est devenu une condition essentielle pour l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun.

S'informer sur ses droits, les faire valoir, sortir du chômage, se former, communiquer, entreprendre, s'épanouir au quotidien dans la sphère citoyenne, sociale, faire face aux évolutions du travail supposent aujourd'hui la mobilisation de compétences de base intégrant le numérique, la lecture et l'écriture.

Pour les 2 500 000 personnes confrontées à l'illettrisme dans notre pays, cette accélération peut générer de nouvelles formes d'exclusions ou d'inégalités car l'utilisation des supports numériques repose majoritairement sur l'écrit. L'illettrisme constitue donc un obstacle supplémentaire dans l'accès aux droits, aux soins, au travail, à la mobilité professionnelle, à l'échange d'informations...

Pour faire face à cet enjeu et proposer des solutions adaptées, tous les partenaires réunis par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (société civile, pouvoirs publics nationaux et territoriaux, partenaires sociaux...) souhaitent susciter une prise de conscience pour que chacun prenne bien la mesure des conséquences concrètes de la digitalisation pour les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans le même temps, les partenaires réunis par l'ANLCI souhaitent promouvoir toutes les initiatives qui tendent à rapprocher du numérique les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base en développant des solutions qui garantissent leur accès à la lecture, à l'écriture et plus particulièrement aux usages de base du numérique.

C'est pour répondre à ce double objectif que l'ANLCI organise **les 6 et 7 septembre 2016 à Lyon, les Journées du numérique « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ».**



Réagissez et posez vos questions
lors de la session plénière
d'ouverture du 6 septembre 2016
(10h - 12h30) à l'aide du flashcode

Mardi 6 septembre 2016

■ 9H30 **Accueil** des participants

■ 10H **Session d'ouverture :**

Agir ensemble pour que le numérique profite à tous

En 2013, le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» a obtenu le label Grande cause nationale décerné par le Premier ministre.

Les acteurs fédérés par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, associations, fondations, entreprises, syndicats, bénévoles et salariés qui ont accepté de s'y rassembler par-delà leurs différences de toutes natures, ont continué à déployer aux côtés des pouvoirs publics une énergie considérable pour que le recul de l'illettrisme dans notre pays puisse se poursuivre.

**3 100 000 adultes étaient confrontés à l'illettrisme en 2006.
Ils étaient 2 500 000 en 2012.**

Pour que l'élan suscité par la Grande cause nationale ne faiblisse pas, ces acteurs ont décidé de continuer ensemble dans le cadre d'une organisation et d'une méthode de travail proposées par l'ANLCI car les défis à relever sont importants. En effet, la présence croissante du numérique dans la vie quotidienne, au travail, en famille révèle encore davantage les difficultés liées à l'illettrisme et peut conduire à une forme d'effacement progressif des personnes qui y sont confrontées.

Il est donc indispensable d'agir pour que les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base et qui seraient confrontées à l'utilisation des nouvelles technologies ne se retrouvent pas dans de graves difficultés.

À partir d'interventions croisées de décideurs et d'acteurs, la session d'ouverture abordera différents aspects :

• **Quels sont les effets de la vague digitale sur les personnes confrontées à l'illettrisme ?**

Avec des interventions d'Hervé Lanouzière, Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (**ANACT**), de Jean Deydier, Directeur général d'**Emmaüs Connect**, de Sophie Vulliet-Tavernier, Directrice des relations avec les publics et la recherche à la Commission nationale informatique et libertés (**CNIL**) et Thibault Deloye, Conseiller référendaire à **la Cour des comptes**.

PROGRAMME DES JOURNÉES

- **Comment intégrer le numérique dans les pratiques éducatives pour offrir aux enfants et aux jeunes une pleine maîtrise de la lecture, de l'écriture et des compétences de base ?**

Avec des interventions de Sonia De Leusse Le Guillou, Directrice de **Lecture jeunesse**, Yann Renault, Délégué général adjoint de la fédération des **Français**, Thibaud Hayette, Enseignant au **collège du Renon** à Vonnas (Ain) et Eunice Mangado-Lunetta, Directrice déléguée de l'**Afev**.

Réactions de Bruno Devauchelle, Enseignant-chercheur, Université de Poitiers, Université catholique de Lyon.

- **Comment proposer un environnement numérique accessible et inclusif pour des adultes fâchés avec l'écrit ?**

Avec des interventions de Dominique Vernaudon Prat, Chef du département RSE à **Pôle Emploi**, Pascale Levailant et Anne-Marie Bardi, bénévoles d'**AGIR ABCD** et Aurélie Tricot, Responsable de projets relation de service-pôle accueil de la Caisse nationale des allocations familiales (**CNAF**).

- **Comment faire du numérique un levier pour sortir de l'illettrisme ?**

Avec des interventions de Stéphane Belluco, Responsable du service conseil-formation-réseau au **CCCA-BTP**, Maurice Monoky, Directeur de l'**AFP2I** à Arras, Bernard Boulonne, Conseiller du Président en charge de la formation de l'entreprise **Le Relais**, Luc Heripret, Directeur Mécénat à la **Fondation Orange**, et Denis Jacquet, Président-directeur général d'**Edufactory**.

Réactions de Charles Autheman, Délégué général du Labo des histoires.

■ **12H15 Intervention d'Ericka Bareigts, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité réelle.**

■ **12H30 Cérémonie de remise de la Charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme »** avec l'ensemble des membres du collectif réuni par l'ANLCI

■ **Buffet-déjeuner** (Salon des Symboles nord) et visite de l'espace AGORA

Hall d'exposition présentant les outils, ressources et dispositifs numériques pour agir auprès des adultes en situation d'illettrisme.

■ 14H Conférence

L'accès au savoir pour tous grâce au numérique. Mythe ou réalité ?

Par Bruno Devauchelle, Enseignant-chercheur, Université de Poitiers, Université catholique de Lyon

Dans les années 50, l'éducation populaire avait misé sur « le petit écran » pour proposer à tous de nouvelles formes d'accès aux savoirs. À l'ère du numérique, les écrans multiplient les sources accessibles du savoir en complétant l'action de l'école qui se mobilise pour accompagner les transformations en cours dans la société. Comment réunir les conditions pour que le numérique soit un levier de l'accès au savoir pour tous, notamment pour les personnes en situation d'illettrisme ? Comment se servir de l'éducation, de la formation pour adultes, dans les espaces de vie professionnelle, sociale et citoyenne pour que le numérique facilite l'accès au savoir et à la connaissance ? C'est un enjeu dont doivent se saisir les pouvoirs publics nationaux et territoriaux, les acteurs du monde du travail, de la formation et de l'insertion, les promoteurs des technologies, pour que se constituent de véritables territoires apprenants. Où en est-on aujourd'hui ?

■ 14H45 Cas pratiques (premier temps)

Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, **les solutions identifiées par l'ANLCI sur les territoires seront présentées par ceux qui les mettent en œuvre sous forme de cas pratiques.**

Elles donneront lieu à des échanges sur les stratégies qui ont fonctionné, les écueils à éviter, les outils utilisés, les moyens à mettre en œuvre pour que de nouvelles initiatives voient le jour plus rapidement et plus efficacement.

2 ateliers simultanés (1h30)

Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ?

Pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
Pour l'accès autonome aux droits et à la culture

Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ?

Pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
Pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

■ Atelier 1 - Auditorium Malraux

Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ?

Pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
Pour l'accès autonome aux droits et à la culture

Animation : Catherine Tabaraud, Correspondante territoriale ANLCI

Kit@lire Utiliser une bibliothèque numérique nomade pour faciliter l'accès de tous à la lecture, à l'écriture	Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes	Nouvelle Aquitaine
Biblio-connection Accompagner vers la lecture les jeunes et les personnes éloignées du livre avec une bibliothèque numérique interactive	Salon du livre de jeunesse	Ile-de-France
NUMOOK Créer avec les jeunes un livre numérique animé pour redonner le goût des mots	Lecture Jeunesse	Ile-de-France

■ Atelier 2 - Salle 4

Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ?

Pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
Pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

Animation : Christine Savantré, Conseillère nationale à la formation, UNSA

PASS Rur@learning Faciliter l'accès au numérique et à la Formation ouverte et à distance (FOAD) pour les personnes en difficulté avec les compétences de base	AFP2I Arras	Hauts-de-France
Intégrer le numérique dans les parcours d'insertion des jeunes accompagnés par la Mission Locale	Mission Locale de Vaulx-en-Velin	Auvergne-Rhône-Alpes
Rendre accessibles les Espaces publics numériques (EPN) aux personnes en situation d'illettrisme avec l'appui des Centres Ressources Illettrisme en Auvergne-Rhône-Alpes	Mission régionale SGAR-ANLCI	Auvergne-Rhône-Alpes

16H45 Cas pratiques (deuxième temps)

2 ateliers simultanés (1h30)

■ Atelier 3 - Salle 4

Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en difficulté face à l'écrit dans le monde du travail ?

Pour l'insertion professionnelle / Pour l'évolution et la qualification professionnelle

Animation : Chantal Richard, Secrétaire confédérale, CFDT

« Passerelles »

Mettre en œuvre de nouvelles démarches pédagogiques avec le numérique pour la formation des salariés d'Eiffage

CRI Auvergne
ALPES Formation

Auvergne-
Rhône-Alpes

Former à l'usage du numérique des salariés des chantiers d'insertion en difficulté avec les compétences de base

Côté Projets

Auvergne-
Rhône-Alpes

Renforcer les compétences de base des apprentis pour une intégration pertinente du numérique dans le cadre de l'alternance

BTP CFA Calvados

Normandie

■ Atelier 4 - Auditorium Malraux

Comment le digital peut-il transformer les stratégies de formation et d'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme ?

Pour apprendre autrement, tout au long de la vie

Pour prévenir le décrochage scolaire ou réussir à sortir de l'illettrisme

Animation : Marie-José Lefebvre, correspondante territoriale ANLCI

Activité dirigée multimédia

Proposer des méthodes et outils numériques pour la formation des personnes en situation d'illettrisme

Association
Compter, lire,
écrire Clé

Ile-de-France

SMAAlpha

Utiliser le numérique pour favoriser la maîtrise des compétences de base des jeunes dans le cadre du Service Militaire Adapté

SMA

Guadeloupe

Redonner aux jeunes sous-main de justice le plaisir d'apprendre en s'appuyant sur la robotique

Association
AGIRabcd

Auvergne-
Rhône-Alpes

Mercredi 7 septembre 2016

■ 8H30 **Accueil**

■ 9H **Conférence**

Y aller ou pas ? Les réticences à l'entrée en formation expliquées par la théorie de préservation des ressources.

Par Pascal Moulette, Enseignant-chercheur à l'IUT Lumière - Université Lyon 2

La théorie de la préservation des ressources (Hobfoll et Shirom, 1993 ; Gorgievsky et Hobfoll, 2008) est généralement mobilisée pour expliquer les phases de gains et pertes en capital immatériel tels que connaissances, compétences, esprit d'adaptation et propension à accepter le changement.

Elle explique en quoi le manque de richesse joue sur la capacité à investir pour accroître son capital humain. Dans le cas de l'étude des comportements des salariés en situation d'illettrisme, elle est particulièrement intéressante.

Elle apporte en particulier des éclairages sur les facteurs de blocage qu'ils rencontrent face à un dispositif de formation, ou sur les facteurs qui incitent à mettre en place des stratégies défensives de fuite ou de dissimulation de leurs difficultés.

■ 9H45 **Cas pratiques** (troisième temps)

2 ateliers simultanés (1h30)

Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, les solutions identifiées par l'ANLCI sur les territoires seront présentées par ceux qui les mettent en œuvre sous forme de cas pratiques. Elles donneront lieu à des échanges sur les stratégies qui ont fonctionné, les écueils à éviter, les outils utilisés, les moyens à mettre en œuvre pour que de nouvelles initiatives voient le jour plus rapidement et plus efficacement.

Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ?

Pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
Pour l'accès autonome aux droits et à la culture

Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ?

Pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
Pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

PROGRAMME DES JOURNÉES

■ Atelier 5 - Salle 4

Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ?

Pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
Pour l'accès autonome aux droits et à la culture

Animation : Olivier Andrieu-Gérard, Coordonnateur Pôle Médias-Usages Numériques, UNAF

Accès aux soins

Prendre en compte les évolutions induites par le numérique dans les services de santé

Dr Marie-Hélène Metzger,
Maître de conférences des universités, praticien hospitalier de santé publique

Ile-de-France

Plateforme OIIS

(Océan Indien Innovation santé)

Accompagner vers l'autonomie les personnes en situation d'illettrisme, pour que les services de l'e-santé bénéficient à tous

Agence régionale de santé

La Réunion

Les Bons Clics

Rapprocher les services en ligne des personnes en situation de précarité sociale

WeTechCare
Emmaüs Connect

France

■ Atelier 6 - Auditorium Malraux

Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ?

Pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
Pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

Animation : Elie Maroun, Chargé de mission national ANLCI

Communotic

Évaluer l'utilisation par des stagiaires en formation de base des ressources et plateformes numériques

Région Normandie
Site de Caen

Normandie

Lorfolio

Faciliter l'accès des personnes en situation d'illettrisme à un dispositif numérique régional de portfolio

GIP Lorraine
Parcours Métiers

Grand-Est

■ 11H15 Pause

11H45 Cas pratiques (quatrième temps)

2 ateliers simultanés (1h30)

■ Atelier 7 - Auditorium Malraux

Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en difficulté face à l'écrit dans le monde du travail ?

Pour l'insertion professionnelle / Pour l'évolution et la qualification professionnelle

Animation : Sonia Speroni, Correspondante territoriale ANLCI

Les savoirs fondamentaux professionnels

Utiliser le numérique pour l'insertion et l'évolution professionnelle des personnes en situation d'illettrisme

ADRAR

Occitanie

Accompagner les personnes en difficulté

avec les compétences de base dans l'utilisation des outils de Pôle Emploi

Boîte aux Lettres

Normandie

Plateforme IFIL via Emploi Store

Accéder aux activités et outils d'apprentissage destinés aux personnes en difficulté avec les compétences de base

Prisme Limousin

Nouvelle Aquitaine

■ Atelier 8 - Salle 4

Comment le digital peut-il transformer les stratégies de formation et d'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme ?

Pour apprendre autrement, tout au long de la vie

Pour prévenir le décrochage scolaire ou réussir à sortir de l'illettrisme

Animation : Yves Ardourel, Expert Forum ANLCI

Les voyageurs du Code

Utiliser l'apprentissage du code comme levier à l'insertion et la prévention du décrochage

Bibliothèques sans frontières

France

D-Clics numériques

Utiliser le numérique comme vecteur créatif d'expression des jeunes décrocheurs

Ligue de l'enseignement

France

13H15 Fin des journées



les 6 & 7 SEPT. 2016

à Lyon - Université Lyon 3 Jean Moulin
Site de la Manufacture des tabacs - Auditorium Malraux



Depuis la Gare de Lyon Part-Dieu :

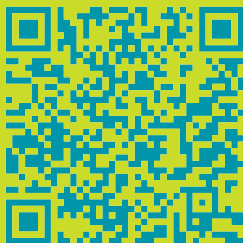
- **Tram T4**, direction Hôpital Feyzin-Vénissieux, Arrêt Manufacture Montluc.
- **Métro (trajet un peu plus long) : Ligne B**, direction Gare d'Oullins, changement à Saxe Gambetta **puis Métro D** direction Vénissieux, Arrêt Sans-Souci.

Visitez l'espace AGORA, ouvert pendant les temps de pause, accueil, repas.

Le hall d'exposition propose une série de stands de présentation d'outils, ressources, dispositifs numériques pour agir auprès des adultes en situation d'illettrisme.

Le stand de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme vous accueille également tout au long des journées pour vous proposer ses ressources et celles des partenaires signataires de la charte.

Réagissez et posez vos questions
lors de la session plénière d'ouverture
du 6 septembre 2016 (10h - 12h30)
à l'aide du flashcode



www.anlci.gouv.fr



Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

1, place de l'École - BP 7082
69348 Lyon Cedex 7

Tél. +33 (0)4 37 37 16 80

Fax +33 (0)4 37 37 16 81

